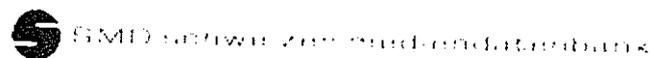


© La Liberté; 06.09.2007



1er Cahier

Blocher a-t-il ourdi un complot?

Enquêtes - Le Conseil fédéral mandate un expert pour faire la lumière sur l'éviction du procureur Roschacher par Christoph Blocher. Une commission du National enquête aussi.

Erik Reumann

Un plan chronologique avec un décompte jusqu'à un jour H. Des photographies de mystérieux «flip-charts» avec des indications sur différentes tâches à résoudre. Des dates et des tâches qui correspondent avec des faits qui se sont passés dans la réalité. De multiples abréviations et initiales dont celles d'un mystérieux CB. A écouter la conférence de presse de la commission de gestion hier soir à 20 heures, on avait l'impression de voir un roman à suspense se dérouler devant les yeux. L'excitation d'assister à un événement exceptionnel se le dispute à la nécessité de rester objectif.

Récapitulons: la sous-commission de gestion chargée du DFJP et de la chancellerie en juin 2006 la mission de se pencher sur différents rapports d'enquête sur le Ministère public de la Confédération (MPC). C'est ce qui fait l'objet d'un volumineux rapport de près de 100 pages que la commission a présenté hier. La commission détaille non seulement les rapports Uster et Lüthi, deux documents qui ont déjà été rendus publics. Mais ce qui est plus important, elle a pu mettre son nez dans deux rapports dont on connaissait l'existence mais qui n'ont pas encore été publiés. En soi, ces documents auraient déjà suscité l'engouement des médias.

Un banquier arrêté

Mais ils ont été balayés par les nouveaux éléments que la sous-commission a obtenus et que Lucrezia Meier-Schatz, sa présidente, et Jean-Paul Glasson, président de la commission de gestion, ont présenté hier soir. Eux-mêmes n'ont été informés sur leur existence que le 25 juillet dernier par le MPC et le 4 août suivant, l'ensemble de la sous-commission a été orienté.

Résumons. Le 12 avril 2007, le banquier Oskar Holenweger a été arrêté alors qu'il rôdait autour du siège de la police criminelle du Baden-Württemberg à Stuttgart. Le banquier est suspecté dans une affaire de blanchiment d'argent. Les policiers découvrent sur lui de nombreux documents et un PDA: l'ensemble de la documentation saisie a le volume de deux classeurs fédéraux, explique la conseillère nationale Lucrezia Meier-Schatz (pdc/SG).

Une partie de ces documents, dont la sous-commission n'a pu prendre connaissance que sous la forme d'une présentation Powerpoint, laisse soupçonner que l'éviction du procureur de la Confédération Valentin Roschacher est le résultat d'un véritable plan secret. Or, la guerre contre le patron du MPC avait défrayé la chronique quasiment depuis l'arrivée de Christoph Blocher au DFJP.

Les initiales CB

«Dans son agenda, on a trouvé un document dont les plis indiquent qu'il s'y trouvait depuis longtemps», explique Lucrezia Meier-Schatz. Il s'agit d'un véritable plan chronologique. «C'était

un plan militaire H, avec un décompte H-3, H-2, H-1, etc.», explique la saint-galloise. Une série de photographies d'un «flipchart» barré de différentes notations complètent les documents saisis. On y trouve aussi les mystérieuses initiales CB, lâche Lucrezia Maier-Schatz. Tout le monde a la même idée: Christoph Blocher ?

«Les indications dans ces documents correspondent avec un certain nombre de faits qui se sont réellement passés», note la conseillère nationale. Les papiers font notamment allusion à une émission de «10 vor 10» qui a eu lieu le lendemain.

Les questions se bousculent. Pourquoi un banquier réputé véreux traîne-t-il à proximité d'un poste de police allemand jusqu'à ce qu'on l'arrête. «Cela nous a aussi rendus soupçonneux, mais nous n'avons pas de réponse à cette question», explique Jean-Paul Glasson.

Est-il possible que les documents aient été établis après que les événements qu'ils évoquent se soient produits et qu'il s'agisse en réalité de faux? «Nous n'en savons rien. C'est pour cette raison que nous voulons les documents originaux», explique Lucrezia Maier-Schatz.

Proximité des élections

Selon les informations livrées par la sous-commission, les indications sur les «flip-charts» laissent penser qu'ils ont été établis le 4 juin 2006. Or, Roschacher démissionne le 7 juin. Si ces documents décrivent un plan secret, son effet aura été fulgurant.

Pas étonnant que devant toutes ces questions, la commission estime qu'il est indispensable de poursuivre les travaux. Une commission d'enquête parlementaire a d'abord été envisagée. Mais la discussion a montré que l'instrument était trop lourd. Une autre solution était de transférer le dossier à la délégation de la commission de gestion, qui dispose de plus de pouvoirs. Mais cela aurait impliqué que des gens totalement nouveaux auraient dû s'initier à l'affaire. On a donc préféré laisser la sous-commission poursuivre sur ce dossier qu'elle connaît déjà. Les élections sont proches, alors l'action ou l'inaction sont suspects quoi qu'on fasse. |

Les réactions

L'affaire du complot «peut se terminer en eau de boudin, mais elle a le potentiel de devenir une grosse affaire d'Etat», estimait hier matin le président du PDC Christophe Darbellay, interrogé par les agences. Hier soir par contre, il a relativisé la gravité des critiques de la Commission de gestion à l'endroit du ministre de la Justice Christoph Blocher. Il peut arriver qu'un conseiller fédéral outre passe ses compétences, disait-il: «Ce n'est certes pas bien, mais on est encore loin d'une affaire d'Etat.» Mais il faut encore clarifier les rumeurs de complot et les possibles intrigues qui ont conduit à la brouille entre Blocher et Roschacher, puis à l'éviction de ce dernier.

«Cette affaire Blocher tombe bien car elle conforte la gauche dans l'idée que M. Blocher a évincé un procureur excellent», estime le vice-président de l'UDC, Yvan Perrin. Mais selon lui, c'est en raison de son mauvais bilan que M. Roschacher a dû démissionner. Il ne peut pas s'imaginer que le conseiller fédéral UDC soit à l'origine d'un complot visant le procureur. Et de préciser que, dans cette affaire, la cible est clairement M. Christoph Blocher. Il n'est pas certain que cela soit profitable à son parti. «Nous n'avons pas vraiment d'intérêt à en tirer», dit-il, même si son parti fait campagne en annonçant un «complot secret» contre ce même Christoph Blocher.

La nomination d'un juriconsulte est qualifiée de judicieuse, en particulier par le président du Parti radical, le Tessinois Fulvio Pellli. «Le Conseil fédéral a vraisemblablement l'idée qu'il y a un conflit d'intérêt et c'est pourquoi il veut une personne indépendante», a estimé M. Pellli. ATS/keystone

Les soubresauts d'une folle journée au Palais

Cela faisait déjà plusieurs jours que les journaux alémaniques distillaient des bribes d'information. Ils s'appuyaient sur les travaux de la sous-commission de gestion du Conseil national chargée d'examiner les circonstances du renvoi de Valentin Roschacher, procureur de la Confédération écarté en juillet 2006. Mais l'affaire a éclaté hier avec une violence inattendue.